



DOSSIER DE PRESSE

Vendredi 13 novembre 2020

OPÉRATION DE REVOUVELLEMENT URBAIN BEL AIR - GRAND FONT ET ÉTANG DES MOINES AVANCEMENT OPÉRATIONNEL DES TRAVAUX ET SIGNATURE DE LA CONVENTION

Depuis l'été 2020 et malgré le contexte sanitaire difficile, les partenaires de l'ORU (Opération de Renouvellement Urbain) ont poursuivi l'avancement du projet de renouvellement urbain des quartiers de Bel Air - Grand Font à Angoulême et Étang des Moines à La Couronne. Les premières opérations participant à la transformation des quartiers sont prêtes à être lancées et la signature officielle de la convention par voie électronique est désormais imminente. Elle acte les engagements pris par tous les partenaires de l'ORU.

Les travaux

Bel Air – Grand Font

- Réhabilitation résidence de la Gare (copropriété) : lancement août 2020 pour une durée d'un an,
- Renfort des réseaux d'eau pluviale secteur entrée de quartier rue Pierre Sépard (GrandAngoulême) : début 5 octobre 2020 pour une durée de 4 mois,
- Aménagement provisoire Raoul Boucheron (Ville d'Angoulême) : lancement décembre 2020 pour une durée de 3 mois,
- Démolition partielle de l'immeuble Bergeronnettes (OPH) : tous les ménages ont été relogés avant l'été 2020 - Lancement des travaux en février 2021 pour une durée de 6 mois,
- Réhabilitation des immeubles GHIJ (LOGELIA) courant 2021.

Étang des Moines

- Réhabilitation bâtiment A-B-C (Etang des Moines) : Lancement des travaux 2ème trimestre 2021 – fin prévisionnelle des travaux au 2ème semestre 2023.

Études

- Programmation pour la construction des nouvelles écoles (Bel Air – Grand Font) : en cours d'élaboration – validation du programme fin décembre 2020, sélection Maîtrise d'œuvre fin 1er semestre –début 2ème semestre 2021,
- Reconversion du centre commerciale (Bel Air – Grand Font) : lancement étude janvier 2021 pour une durée d'un an.
- Aménagement espace St-Jean (Etang des Moines) : lancement études au 1er semestre 2021 – lancement travaux 1er semestre 2023.
- Aménagement liaison douces Nord-Sud (Etang des Moines) : lancement études au 1er semestre 2021 - lancement travaux 1er semestre 2023.

Les projets culturels

Bel Air – Grand Font

« *D'ici Même* » avec la compagnie Ouïe/Dire et les Requins Marteaux (2020-2022).

Le projet se traduira notamment par une permanence artistique (au sein d'un appartement de l'immeuble Eglantine) permettant de construire dans le temps et en interaction permanente avec la vie du quartier, de ses habitants et de ses acteurs, plusieurs projets de création. Ces derniers seront valorisés au sein des différentes structures culturelles de la ville. Un travail sur l'histoire du quartier, de ses habitants, sur les mémoires individuelles et collectives sera proposé, pour aboutir à une mise en récit d'un quartier par la bande dessinée. La bande dessinée sera associée avec d'autres formes artistiques : musique, théâtre, danse, et littérature portées par les établissements culturels du territoire.

Étang des Moines

« *3 reines à la rue* » avec la Compagnie Labelles&Cie (2020-2022).

Dans la continuité du travail engagé sur le territoire de la Couronne en 2019, la compagnie de théâtre travaille sur un projet de création artistique sur le thème de l'égalité femme-homme. La compagnie en résidence va mener des ateliers artistiques (théâtre et musique) afin de co-construire avec les habitants du quartier une production artistique qui sera également valorisée au sein des différentes structures du territoire.

L'insertion et l'emploi

Clauses d'insertion : Renouvellement de la Charte d'insertion

- Elaboration d'un « Kit marché » (rédaction de prescriptions à insérer dans les documents constitutifs des marchés publics des opérations ORU notamment mais pas seulement,
- Accompagnement des Maîtrises d'ouvrage par le PLIE (Plans locaux pluriannuels pour l'insertion et l'emploi) et la facilitatrice des clauses d'insertion (GE16) : informations collectives envisagées selon autorisation et règles sanitaires en vigueur, formation SAS (3 à 4 jours d'accompagnement à la mise en emploi).

La concertation

Séminaire « Bien rénover les quartiers en ORU » du 15 septembre 2020

- Thèmes abordés : la place des femmes au sein des espaces publics et l'urbanisme favorable à la santé,
- Experts invités : Edith Maruejous, géographe du genre, L'ARObE et Bob Clément, urbaniste, A'Urba.
- Engagement des partenaires d'intégrer au sein de chaque opération les prescriptions remontées,
- Rédaction d'un guide de bonnes pratiques = en cours d'élaboration,

La participation des habitants

- Une concertation régulière avec les deux conseils citoyens et les habitants pour ajuster le projet urbain dans le cadre des études urbaines et sociales ainsi que dans la définition du programme définitif (balades urbaines, réunions publiques, ateliers participatifs) a été menée de 2016 à 2019.
- Les acteurs du renouvellement urbain poursuivent le travail de concertation dans le cadre des ORU et ce tout au long du projet grâce aux dispositifs qu'ils ont mis en place collectivement (selon les possibilités en fonction des règles sanitaires qui s'imposent):

Un travail de concertation de qualité a été mené entre le conseil citoyen de Bel Air – Grand Font et la Ville d'Angoulême dans le cadre de l'aménagement provisoire de Raoul Boucheron : réunions régulières en salle, sur site et dernièrement en visio-conférence avec le Conseil Citoyen (proposition d'aménagement, ajustement du projet, recommandations mobilier urbain, cheminements piétons, prise en compte des attentes des habitants).

Information

Un lieu ressource dans chaque quartier ORU : La Maison du projet

- Un lieu animé :
 - Espace ressource, lieu de permanence, base logistique de gestion de projet, espace de réunions techniques.
 - Lieu d'échanges favorisant la parole, la mise en réseau des acteurs, des dispositifs.

Maison du projet Bel Air – Grand Font

Salle conviviale au CAJ, place Henri Chamarre

Permanences : 14h – 17h

- **Mardi** : ville d'Angoulême
- **Jeudi semaine paire** : GrandAngoulême
- **Vendredi** : Conseil citoyen

<https://www.angouleme.fr/les-grands-projets/operations-de-renouvellement-urbain-oru>

Maison du projet Étang des Moines

Place des Volontaires de l'An II

Permanences :

- **Les mercredis après-midis**

<https://www.lacouronne.fr/category/maison-du-projet>

Financement

Le projet :

- Cout du projet global HT : 62,3 millions d'euros,
- Cout du projet global TTC : 69,8 millions d'euros.
- Cout du projet EDM : 5,9 millions d'euros,
- Cout du projet BAGF : 63,8 millions d'euros.

Les financeurs :

- GrandAngoulême : 7 millions d'euros
- Ville d'Angoulême : 15,2 millions d'euros
- Ville de La Couronne : 311 259 €
- Bailleurs : 20,8 millions d'euros
- CDC : 18,8 millions d'euros (dont subventions : 265 000 € ; dont prêts : 18,6 millions d'euros)
- Anah : 963 619 € (OPAH-RU résidence de la Gare)

La convention

La convention, multi partenariale, présente les éléments de diagnostic, les objectifs et enjeux du projet de renouvellement urbain, les orientations stratégiques, la description du projet urbain (aménagement urbain, habitat, équipements, concertation et accompagnement des habitants, insertion sociale, gouvernance, conduite de projet et concours financiers des différents maîtres d'ouvrages et autres financeurs).

La convention et ses annexes sont les documents cadres de l'Opération de Renouvellement Urbain de Bel Air – Grand Font et de l'Etang des Moines présentant les engagements des partenaires du renouvellement pour la bonne mise en œuvre de la transformation de ces deux quartiers.

Les signataires sont les suivants :

- Etat,
- Anru,
- Anah,
- Action Logement,
- Foncière Logement,
- CDC,
- EPF Nouvelle Aquitaine,
- GrandAngoulême,
- Ville d'Angoulême,
- Ville de La Couronne,
- Logélia Charente,
- Noalis,
- OPH de l'Angoumois.

Une signature électronique

L'ANRU a choisi de mettre en place la signature électronique pour les documents contractuels au titre du NPNRU (contrats et avenants). La signature électronique est un outil au service du déploiement et de l'accélération du NPNRU. Au terme du processus de validation de la convention, après l'autorisation de mise en signature, le porteur de projet prépare la signature électronique auprès de tous les signataires. Après le recueil des éléments clés pour l'organisation de la signature auprès des organismes signataires, le porteur de projet enclenche la signature électronique.

Les partenaires



CONTACT

Christine PRECIGOUT

Chargée de communication numérique et des relations publiques

05 16 53 02 31 / 06 86 41 17 14

c.precigout@grandangouleme.fr